

0573 848



## LA BANQUE POSTALE

*Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance*  
*Au capital de 2 342 454 090 euros*  
*Siège social : 115, rue de Sèvres, 75275 Paris Cedex 06*  
*421 100 645 RCS Paris*

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 11 MARS 2009

Le 11 mars 2009, à 15 heures 30, le Conseil de Surveillance de La Banque Postale s'est réuni au siège central 30, boulevard Galliéni, 92130 Issy-les Moulineaux, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont élargé la feuille de présence :

- Monsieur Jean-Paul Bailly, Président,
- Monsieur Marc-André Feffer, Vice-Président,
- Monsieur Gérard Barbot,
- Monsieur Didier Brune,
- Monsieur Nicolas Duhamel
- Monsieur Jean-Robert Larangé,
- La Poste, représentée par Monsieur Georges Lefebvre,
- Monsieur Sylvain Lemoyne de Forges,
- Monsieur Steeve Maigne,
- Madame Maryvonne Michelet,
- Monsieur Didier Négier,
- Madame Françoise Paget-Bitsch,
- Monsieur Didier Ribadeau Dumas,
- Madame Hélène Wolff

Commissariat du  
Commerce de Paris  
I M R  
01/03/2009

N° DE DÉPOT 27876

Absent, excusé :

- Monsieur Paul-Marie Chavanne, ayant donné pouvoir, est représenté par Monsieur Jean-Paul Bailly

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Christian Bodin, Commissaire du Gouvernement,
- Monsieur Patrick Werner, Président du Directoire,
- Monsieur Philippe Bajou, Membre du Directoire,
- Monsieur Yves Brassart, Directeur Financier,
- Madame Marie Cheval, Directrice Adjointe de la Direction des Opérations Bancaires,
- Monsieur Hervé Guiriec

- Monsieur Gérard Hautefeuille, représentant PriceWaterhouseCoopers Audit SA, et Monsieur Guillaume Potel, représentant Mazars et Guérard, Commissaires aux Comptes,
- Monsieur Thierry Freslon, secrétaire du Comité d'Entreprise.

Monsieur Bernard de Marnhac assure les fonctions de Secrétaire.

**Le Président du Conseil de Surveillance** constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

Le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- .....
- 2) Démission d'un membre du Conseil de Surveillance représentant les salariés et remplacement,
- .....

**2. DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE REPRESENTANT LES SALARIES ET REMPLACEMENT**

.....

- *Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Serge Trinca de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et de son remplacement en application de l'article 16 de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public, par Madame Françoise Paget-Bitsch pour la durée restant à courir jusqu'au renouvellement de la totalité du Conseil de Surveillance soit jusqu'au 26 Février 2013 inclus.*
- *Madame Françoise Page-Bitsch remplacera également Monsieur Serge Trinca au Comité Stratégique pour une durée égale à celle de son mandat.*
- .....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, **le Président du Conseil de Surveillance** lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président du Conseil de Surveillance et un membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Jean-Paul Bailly  
Président du Conseil de Surveillance

Monsieur Marc-André Feffer  
Vice Président du Conseil de Surveillance